

## Numéro 81 - Printemps 2001

**27 mai - Villers :  
Promenade-barbecue !**

**3 juin - Rognac :  
Visite de la réserve naturelle !**



## PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but  
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

### *Secrétariat :*

La Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

### *E-mail :*

ppna@swing.be

### *Internet :*

<http://www.multimania.com/ppna>

### *Banques :*

853-8550974-68

001-0749505-62

### *Comité de rédaction :*

Yvon Carpeaux, la Forge

Claude et Micheline Delbrouck,  
Fraigneux

Jean-Marie Delmotte, Neupré

Jean-Claude Dumoulin, Sotrez

Gabriel de Potter, la Vaux

Michel Hofinger, Croix-André

André Matriche, Croix-Claire

René Mawet, la Vaux

Serge Mottet, Villers - Centre

Jacques Tilman, les Marlières

*Le PPNa est membre  
d'Inter-Environnement Wallonie*

## Sommaire

### *Éditorial*

Fichu temps... ..... 3

### *Notre patrimoine local*

La Tour Malherbe ..... 4

### *La nature au jardin*

La lutte biologique au jardin ..... 5

### *Événements*

Dimanche 3 juin, Rognac ! ..... 9

Dimanche 27 mai, "À la découverte  
de l'Ardenne Condrusienne" ..... 10

### *Environnement général*

"Belgium : zero point !" ..... 12

### *Jeux*

Connaissez-vous votre patrimoine ? ..... 14

### *Ici et ailleurs*

Jumelage Nandrin et  
Saint-Père-Marc-en-Poulet ..... 16

### *Notre histoire locale*

Sotrez ..... 17

### *Nous avons écrit*

La vieux chêne sauvé... ..... 20

## *Fichu temps...*

Difficile de rester "zen" par rapport à l'interminable période de froid et de pluie qui nous colle au dos depuis des mois. Notez que, quand vous lirez ces lignes, le grand bleu, les potagers en pleine ébullition et les transats sur les terrasses seront peut-être revenus... Quoi qu'il en soit, personne n'en sera sorti totalement indemne, de ceux qui vivent de la terre à ceux qui ne peuvent vivre sans soleil en passant par ceux qui ont besoin des deux...

Pour l'heure, dans ce petit monde du patrimoine qui nous relie, deux rendez-vous sont là. À ne pas manquer, très différents et terriblement complémentaires.

Le premier vous a été fixé par le nouveau Collège communal. Il s'agit du renouvellement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire (la CCAT). C'est ce 1<sup>er</sup> mai que se clôturait l'appel aux candidatures individuelles. Les candidatures d'associations en tant que telles ne sont désormais plus acceptées. Exit le PPNa donc... mais pas les idées qu'il défend !

Bravo à celles et ceux qui se sont portés candidats. La CCAT - pour peu que ses règles internes soient bien établies - est sans aucun doute une place à investir : un lieu de débat, de confrontation, de négociation, de proposition. Une place difficile mais indispensable dans l'édifice démocratique (un privilège, ne l'oublions jamais) dans lequel nous avons la chance de vivre.

Le second vous est fixé par nous, les 27 mai et 3 juin prochains. Il s'agit de la découverte ou de la redécouverte de lieux sauvages encore préservés, ici à Nandrin et à Neuville-en-Condroz : la vallée du Fond d'Oxhe et la réserve naturelle de Rognac. Tous les détails dans les pages centrales !

C'est avec joie que nous espérons vous y retrouver nombreux !



## *La Tour Malherbe*

*Li Toûr Mâles Yèbes*, la tour aux mauvaises herbes, mieux connue en français actuellement sous le nom de Tour Malherbe, se situe à la frontière de Nandrin et d'Ombret à une altitude de 100 m environ, et est ainsi le point le plus bas de notre entité, les points les plus élevés se situant à la Tolle et à la Bouhaye avec 260 mètres.

La Tour Malherbe, un ancien donjon médiéval construit en moellons de grès-avoine et calcaire, était jadis entouré de douves.



Le bâtiment est très caractéristique et porte encore des marques de transformations datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. À remarquer sa haute bâtière de tuiles, à fortes inclinaisons coupées de demi-croupes.

L'ensemble du hameau forme un groupe plus ou moins homogène construit dans les mêmes matériaux. Le pignon d'une des maisons porte la date de 1746. Sur le plan paysager, le site est toutefois fortement altéré par la présence de l'usine de production de matériaux plastiques. Signalons encore, au coin des routes venant des Gottes et de France, un poteau indicateur en fonte et un chêne centenaire.

Nous connaissons malheureusement peu l'histoire de ce hameau et la propriétaire actuelle n'a pu nous communiquer beaucoup d'informations. Peut-être un lecteur en sait-il plus ?...

Nous avons fait ainsi le tour de notre entité sur le plan historique, nous pourrions dans les prochains mois, nous attarder plus particulièrement sur certains lieux intéressants, voire moins connus.


Bibliographie : "À la découverte de Villers-le-Temple et de son patrimoine" par José Giot et "Patrimoine monumental de Belgique".



## *La nature au jardin*

---

# *La lutte biologique au jardin*

ANS la dernière revue, nous avons disserté sur la chasse à la limace. Poursuivons aujourd'hui notre lutte contre les ennemis du jardinier avec "le massacre des pucerons".

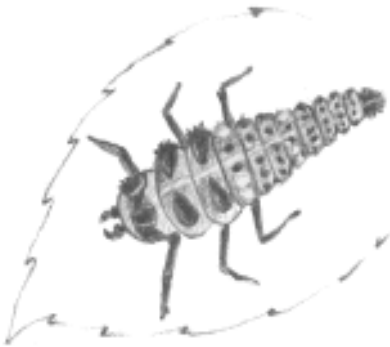
Chaque année, ils nous reviennent ; en noir, en vert, en brun, ils colonisent les jeunes pousses, bien tendres, des plantes. En colonie, ils sont faciles à repérer, mais en petits groupes, ils nous forcent à l'observation : présence d'une substance collante sur la végétation (miellat rejeté par les pucerons après avoir sucé la sève). Les feuilles sont noires et poisseuses : c'est la *fumagine*, provoquée par un champignon noir qui se fixe sur le miellat.

Si l'attaque en est à son début, il est possible d'écraser les pucerons entre les doigts et de doucher la plante avec de l'eau tiède.

Si l'envahissement est important, on peut employer les grands moyens : les insecticides chimiques - très efficaces - mais ils tuent **tous** les insectes, nuisibles ou pas.

Or, certains insectes sont nos alliés.

Les plus connus sont les **coccinelles à 7 points** (la bête à bon Dieu porte bien son nom !) et surtout leurs larves, grandes dévoreuses de pucerons (plus de 400 à l'état de larve, la coccinelle adulte en mange environ 40 à 60 par jour). Repérez une colonie de pucerons, par exemple sur des jeunes pousses de pommier, les coccinelles ne tarderont pas à y déposer quelques oeufs, desquels naîtront les larves qui se livreront aussitôt à un véritable carnage. Une vraie curiosité pour celui qui aime observer la nature.



*Surprenant ! Une si vilaine larve devient si jolie coccinelle.*

Les **syrphes**, on les confond souvent avec les guêpes car elles ont aussi une livrée jaune et noire. Mais le syrphe est en réalité un genre de mouche qui "vole sur place" en vibrant. Les adultes se nourrissent de nectar, de pollen et contribuent à la pollinisation. Quant à la larve, qui se présente sous la forme d'une petite chenille verte qui dresse l'extrémité du corps pour saisir sa proie (ne pas confondre avec la chenille, plus grosse, de la piéride du chou), elle anéantit non

seulement les pucerons, mais aussi les chenilles, araignées rouges et petites larves de coléoptères. Elle peut déguster 400 pucerons sur ses 8 à 15 jours de croissance et parfois 100 sur une journée. Quand on pense que cinq générations peuvent se succéder sur 1 an !

Les *chrysopes* sont ces insectes à grandes ailes vertes translucides qui volètent souvent dans nos maisons, cherchant une issue vers le jardin. Leurs larves sont surnommées "lions des pucerons", c'est tout dire ! Mais elles liquident aussi des chenilles, larves de mouches, acariens, oeufs d'insectes...

Les *carabes* (coléoptères chassant surtout la nuit) et leurs larves dévorent pucerons, acariens, chenilles, doryphores, limaces...

Quant aux *perce-oreilles*, ils sont amis-ennemis : la nuit, ils dévorent pucerons, oeufs de papillons, chenilles, mais ils ravagent aussi certaines fleurs (surtout les dahlias) ou fruits.

Méfiez-vous des *fourmis*, elles entretiennent des colonies de pucerons pour les traire ! Une bande de glu autour du tronc des arbres empêche les fourmis d'atteindre les branches.

Les *araignées* ne sont pas des insectes, mais elles sont aussi précieuses. Elles ne méritent en tous cas par leur mauvaise réputation, car dans leur toile, elles piègent quantité de pucerons ailés à l'automne et ces pucerons ailés sont des femelles prêtes à pondre des oeufs à éclore au printemps suivant.

N'oublions pas les *oiseaux insectivores* qui chassent inlassablement larves et insectes. Les mésanges sont les plus faciles à observer : de vraies acrobates !

Jusqu'ici, vous n'avez pas fait grand chose, mais sachez que vous pouvez aussi intervenir. Cependant, n'allez pas trop vite, attendez de voir si les prédateurs naturels se manifestent.

Vous avez déjà entendu parler du *purin d'orties* : il joue le double rôle d'anti-pucerons et de fertilisant. Laisser macérer 1 kg d'orties *Urtica dioïca* (celles qui piquent) 2 jours dans 10 l d'eau froide, dans un récipient en plastique ; filtrer ; diluer 1 l dans 9 l d'eau ; pulvériser.



*La mésange bleue : une vraie acrobate !*

Attention, ce purin ne se conserve pas, il faut le préparer selon les besoins.

La macération du **sureau** lutte aussi efficacement contre les pucerons et les chenilles : 1 kg de feuilles et fleurs dans 10 l d'eau pendant 2 jours ; filtrer ; pulvériser sans diluer.

Semez des **capucines**, elles se sacrifieront pour attirer à elles tous les pucerons, qui laisseront vos cultures tranquilles. Leur macération est aussi un remède : 1 kg (toutes les parties de la plante) dans 10 l d'eau pendant 48 h ; filtrer ; pulvériser.

Voilà un petit tour d'horizon - non limitatif - de la lutte contre une "infection" de nos jardins. Si vous avez expérimenté d'autres "trucs" et que ça marche, n'hésitez pas à écrire à la revue, nous en ferons bénéficier les autres abonnés.

P.S. : N'oubliez pas les limaces, elles sortent de leurs cachettes et on trouve déjà de nombreux oeufs. Le ramassage des limaces est bénéfique pour la santé : il fait prendre l'air et soigne votre silhouette. Prenez conscience de la gym que vous effectuez en vous abaissant (pliez les genoux), vous relevant... très efficace ! Il exerce la vue et l'observation minutieuse des lieux. Enfin, sachez que du côté de Toulouse, un restaurant est réputé pour sa "soupe à la limace" (si vous en connaissez la recette, écrivez-nous)... ■



***Dimanche 3 juin***  
***ROGNAC !***  
***9 h 30***

**Visite commentée de la réserve naturelle de Rognac (Neupré), reliquat liégeois de l'immense forêt des Ardennes qui couvrait, à l'aube de l'histoire, tout le sud de la Belgique.**



Si vous ne connaissez toujours pas cette belle réserve naturelle, propriété des RNOB et située à deux pas de notre commune, c'est le moment de nous rejoindre !

Rendez-vous devant l'église de Neuville-en-Condroz à 9 h 30.  
Durée de la promenade : 2 h.  
Pas de difficulté majeure. Bottes ou bottines.  
Renseignements complémentaires : G. de Potter, 04.371.27.82.



**Dimanche 27 mai à 14 h  
à Villers-le-Temple**

**Promenade-barbecue**

## **"À la découverte de l'Ardenne Condrusienne"**

- Curieux du monde des roches, des "cailloux" et de leur (très) ancienne origine ?
- Intrigué par le fait que ce qui apparaît aujourd'hui une forêt ou un pré était autrefois le lit d'un fleuve ou le fond d'une mer ?
- Désireux de comprendre les grands phénomènes affectant le monde des nutons et des farfadets ?
- Curieux de nature, d'oiseaux, de forêts ?
- Attiré par une magnifique promenade dans "le Fond d'Oxhe" de Villers-le-Temple ?
- Alléché par la présence d'un grand barbecue convivial ?



*Rendez-vous :*

lieu-dit "Bourgogne" (Villers-le-Temple).

Itinéraire d'accès fléché depuis l'église de Villers (panneaux "promenade PPNa").

*Durée de la promenade :* ± 2 h 30.

Chaussures de marche conseillées ; loupes, jumelles, marteaux, bienvenus.

Bar et barbecue dès 16 h 30 au lieu-dit "Bourgogne"  
(boissons et menus pour tous les âges)

**Réservations souhaitées au secrétariat de l'ASBL  
(04.371.28.67)**

## **"Belgium : zero point !"**

**N**ON ce n'est pas de l'Eurovision dont nous voulons parler mais du classement de la Belgique parmi tous les pays de la planète en ce qui concerne leur prise en compte de l'environnement : nous sommes 79<sup>e</sup> sur 122.

L'étude américaine, qui a fait grand bruit dans les médias en ce début d'année 2001, a haché menu les autorités responsables de l'Environnement dans notre pays. En ce qui concerne la qualité des eaux de surface, nous sommes carrément à la dernière place du classement mondial !

Méritons-nous un verdict aussi impitoyable ? Certes, en matière de protection et de gestion de l'environnement, la Belgique n'a jamais brillé au firmament des nations les plus dynamiques. À l'heure actuelle, 21 procédures d'infraction en matière environnementale sont engagées par l'Union européenne contre notre pays ! Une des dernières d'entre-elles étant le retard accumulé par la Belgique dans la désignation de "zones de grand intérêt biologique" devant s'inscrire dans un programme de sauvegarde des habitats naturels des 15 pays de l'Europe (nous vous parlerons de ce projet "Natura 2000" dans un prochain bulletin).

Pour revenir au blâme infligé et savoir s'il est réellement justifié, la réponse est nuancée. Il est vrai qu'en prenant la politique de l'eau, le rapport américain a choisi le domaine dans lequel nous avons le plus de retard : chez nous, pas même 1 ménage sur 3 a ses eaux usées récoltées par égout et traitées avant rejet en rivière. Cela dit, le nouveau Ministre wallon de l'Environnement - harcelé par la Commission européenne (et la menace d'amendes considérables) - en a fait son cheval de bataille pour les prochaines années, et l'épuration des eaux usées des villes et grosses agglomérations devraient rapidement progresser.

Par contre, le rapport ne tient nullement compte de la densité de population, du tissu industriel et du réseau routier. Pas étonnant que le Canada soit classé devant nous... Bref, en comparant des poires et des pommes, on n'aboutit qu'à brouiller les cartes.

En réalité, les principales tares environnementales dont souffre notre pays sont :

- Les nuisances liées au transport : explosion du nombre de véhicules et surtout du nombre de kilomètres parcourus.
- L'emprise du réseau routier et de l'urbanisation : 2000 ha de terres agricoles sacrifiées en 1 an (1995-1996).
- La pollution des eaux de surface et souterraine : nitrates et pesticides.
- La faiblesse du recours aux énergies renouvelables (mais une évolution favorable se dessine lentement).
- La trop petite place occupée par l'agriculture biologique.
- L'incapacité à réduire la présence des gaz à effet de serre.
- L'augmentation continue de la consommation d'électricité.
- Le laxisme des tribunaux dans les délits environnementaux.

Mais au-delà de ces grands constats de plus en plus chiffrés, l'impression se dégage souvent d'être en présence d'un pays timide et sans audace, où les autorités tardent à mettre en œuvre l'expérience accumulée dans ses centres de recherche et ses universités. La Belgique est, surtout, incroyablement lourde à la détente. Au sommet de Davos, l'auteur principal de l'étude a déclaré "Si j'étais le Premier ministre belge, j'accorderais à l'environnement la plus haute des priorités".

Ces lignes sont largement inspirées d'un article paru dans le Vif/l'Express du 9/2/2001. Ne trouvez-vous pas un étrange air de similitude entre le dernier paragraphe et la situation de notre (encore) riante commune ? ■

## *Connaissez-vous votre patrimoine ?*

**Toujours à gagner, nos petits cadeaux "nature-patrimoine-environnement" (brochures, dépliants, affiches sur plusieurs thèmes : l'eau, les arbres, les batraciens, l'éco-consommation...) !**

*Solutions aux questions du numéro 80*

1. Le château Billon est connu actuellement sous le nom "La gentilhommière" à Villers-le-Temple.
2. La ferme Vaessen date de 1697.
3. À son père !
4. Il s'agissait bien sûr de l'Ourthe.
5. Le pouillot véloce est surnommé le "petit compteur d'écus" à cause de son chant, succession de "*tchiff-tchaff-tchiff-tchaff*", évoquant (avec beaucoup d'imagination !), le son de pièces de monnaie tombant les unes sur les autres.



*Le pouillot véloce.*

6. Le labelle est cette partie de la corolle des orchidées qui accueille les insectes pollinisateurs. Le labelle de certaines espèces imitent même la forme ou la texture du corps d'un insecte femelle afin d'être réellement attractif pour les mâles...



7. Ce gag quelque peu macabre est inspiré d'un dessin paru il y a peu dans "le Vif/l'Express" dans le cadre d'un article sur les farines animales où, pour résumer, les vaches mangent... des vaches !
8. La force éolienne pourrait - en Belgique - couvrir jusqu'à 10 % de nos besoins énergétiques dans un futur proche.

*En voici 6 autres :*

*Nature*

1. Comment nomme-t-on le type de nuages qui accompagnent (discrètement) les journées de beau temps ?
2. Quelle est cette fleur précoce, de couleur blanche, appréciant nos sous-bois humides et qui achève sa floraison juste avant que les arbres ne développent leur feuillage et assombrissent ainsi le sol ?

*Environnement*

3. Qui pouvait poser sa candidature à la nouvelle Commission consultative d'aménagement du territoire (CCAT) de Nandrin ?
4. Quelle est la différence entre un chemin et un sentier ?

*Patrimoine*

5. Quel est le nom de la pierre qui constitue le fameux rocher "La Rochette" dans la vallée du Fond d'Oxhe à Villers-le-Temple ?
6. Où est mort Ovide Musin ?



## *Jumelage Nandrin et Saint-Père-Marc-en-Poulet*



Ce 13 avril, la fanfare "La Royale Lyre Nandrinoise" s'embarquait avec quelques amis, direction Saint-Père-Marc-en-Poulet, petite commune de 1900 habitants située à 9 km de Saint-Malo, Ille-et-Vilaine, Bretagne. Cela ne devrait avoir aucun rapport avec nos sujets habituels, si ce séjour n'avait abouti à la première partie du jumelage de la commune de Nandrin et de Saint-Père. La signature d'une *charte* eut lieu le dimanche 15 avril lors d'une journée particulièrement chargée en manifestations diverses dont l'inauguration d'une nouvelle voie, baptisée "Allée de Nandrin" n'était pas des moindres. Dans ce document, les Communes s'engagent, entre autres, à mettre en oeuvre ou à épauler les projets culturels, sportifs et éducatifs.



Mais au-delà de l'aspect festif, nous retiendrons la volonté de la jeune (en âge) municipalité périenne de faire en sorte que la charte ne reste pas un document symbolique, mais débouche sur une réelle communication et collaboration entre les habitants et les associations de nos deux communes. L'exemple des deux fanfares jumelées depuis un an devrait nous inciter à faire connaissance avec ces bretons sympathiques et ouverts, et pour qui l'amitié a encore un sens.

Symbole matériel de cette union, vous pouvez découvrir un arbre, offert par Saint-Père, et qui après un long voyage en car a été planté sur la place Botty, je vous livre son nom pour les amateurs "*Liriodendron tulipifera*", ayant résisté à en faire une question de notre rubrique "jeux", puisqu'on m'a prié d'être moins "hard".

L'année prochaine sera l'occasion de concrétiser ce premier pas, lorsque pour la troisième fois les périens débarqueront à Nandrin. La plupart des associations nandrinoises devraient pouvoir retirer de ces possibilités de contacts et de collaboration, une ouverture vers l'extérieur enrichissante. À chacun d'en avoir la volonté et d'en saisir l'opportunité. ■

## *Notre histoire locale*

---

# *Sotrez*



RONTIÈRE orientale de la commune avec Rotheux (Neupré), Sotrez fait partie du hameau de la Croix-André. Si on sait peu de choses sur celui-ci, par contre Sotrez est chargé d'histoire et semble avoir été habité dès l'âge de la pierre polie puisque le bulletin de la société d'Anthropologie de Bruxelles signale la découverte, sur le site de la ferme de "Sottrée", de fragments de hache polie, grattoir et déchets de taille.

C'est pourtant bien plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve mention de la propriété de la ferme-château. Des membres du lignage de Halleux prennent le nom de Sotrez (Syon et Philippe de Sotrez).

En 1625, la propriété appartient à Jean de Célis ou de Selys, époux de Anne le Berlier. C'est à eux que l'on doit les bâtiments actuels. Les deux girouettes portent les armes des époux "Célis" et "Berli" (la façade arrière sera modifiée en 1925). À leur décès, la propriété fut morcelée entre les trois enfants du couple, et c'est Monsieur Mille qui, entre 1821 et 1834, parvint patiemment à réunir l'ensemble de la propriété. Elle présente une superficie de 75 ha, 32 ares, 57 ca, composés de jardins, vergers, prairies, terres labourables, pâtures, avenues, four à chaud, sapinières, bois et futaies, qu'il vendra le 13 octobre 1860 au Baron de Rosen. Sept ans plus tard, le Chevalier de Lamine rachète aux enfants du Baron la propriété qui sera dès lors englobée dans le domaine d'Englebermont.

En 1965, les bâtiments deviennent la propriété de Madame de Lamine de Bex, épouse de Emmanuel Henry de Frahan qui décédera le 23 août 1988, laissant cinq enfants.



*La drève de sorbiers, il y a 20 ans.*

Le bâtiment, qui a encore subi certaines transformations, est doté d'une très belle drève de sorbiers, plantés il y a un peu plus de vingt ans. De là, descend vers le ri d'biétinfosse, le chemin communal 34. Il franchit le ruisseau pour remonter ensuite sur Berleur (pendant la guerre ce chemin était utilisé discrètement pour se rendre au moulin de Limon).

Face à la drève, la Chapelle de Sotrez, dédiée aux saints

- Pompée, invoqué pour préserver les porcs de toutes maladies, la statue en plâtre le représente en prêtre barbu, un porc couché à ses pieds.
- Donat, fêté le 30 juin, martyr à Rome, patron des bateliers, il est invoqué contre la foudre et la grêle.
- Brigitte, fêtée le 8 octobre, princesse de Suède décédée en 1373, elle est invoquée pour la croûte du nourrisson et la protection du bétail (sainte Brigitte patron dès biesses à cwènes).

La chapelle, propriété de la famille de Lamine de Bex, a été érigée vers 1850.

Quittons un instant l'aspect historique pour le toponymique. *Sotré*, désignerait une litière composée de paille ou de bruyère sur laquelle on entasse les gerbes (fond de gerbier) ou une litière étalée sous une meule.

L'assiette actuelle du chemin de Sotrez est récente puisque ouverte après 1848. Il s'agissait anciennement du chemin communal 23, dénommé "thier d'èl crote", allant de la Béole (lieu planté de bouleaux) au trou Courard, actuellement connu sous le nom de Ferme Degive. Celle-ci s'est approprié un tronçon du chemin qui mène toujours à la Petite-Vaux.

Notons qu'une grande menace plane sur la dernière partie boisée du hameau où un important projet de lotissement a été introduit par la société propriétaire, à qui l'on doit déjà la magnifique réalisation du Golf (mort-né ?) de Nandrin, l'Arlésienne des années 1980.

Sources : "les cahiers de jadis - mémoire de Neupré", "la chapelle Rolande Bertrant", "Toponymie de Nandrin" par Mmes Blavier-Kofferschlager-Smoliar, divers.



## *Le vieux chêne sauvé...*

**Comme vous avez pu le lire dans le bulletin précédent, le PPNa avait adressé un courrier aux autorités communales concernant l'avenir d'un des vieux chênes du chemin du Meunier (Nandrin).**

Ceux qui parmi vous empruntent l'axe La Vaux / Croix-André, ont pu constater la rapidité de l'intervention des services communaux. Le travail est impeccable et même raffiné : le moignon de la branche cassée est maintenant surmonté d'un petit toit en zinc empêchant l'eau de pluie de stagner dans l'échancrure de la branche !

Puisse cet enthousiasme à sauvegarder des arbres remarquables perdurer... avec (ou mieux, sans) les courriers du PPNa !

Voici, pour information, la réponse que la commune a donné à notre courrier :

*Monsieur,*

*Faisant suite à votre lettre du 1<sup>er</sup> mars concernant le chêne situé rue La Vaux, nous vous signalons que nous n'avons jamais eu l'intention de faire disparaître cet arbre.*

*Notre personnel procédera à l'élagage des branches mortes, aux recoupes des moignons et à la pose d'un enduit sur les blessures.*

*En ce qui concerne le banc, il sera replacé au printemps au même endroit, s'il n'y a plus de risque de chute de branches.*

*Quant à la survie de ce chêne, qui vivra verra !*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.*

*Pour le collègue échevinal.  
Le Secrétaire communal Alain Bukens  
Le bourgmestre Joseph Nandrin*

